



**AMBASSADE DU
DANEMARK**
Danida

**ENGAGEMENT DE DEVELOPPEMENT 2018 – 2022 : RENFORCEMENT DES
CAPACITES NATIONALES POUR UNE MAITRISE ACCRUE DE LA CROISSANCE
DEMOGRAPHIQUE**

**Avec l'assistance technique de l'UNFPA et l'appui financier de l'Ambassade Royale
du Danemark à Ouagadougou (Burkina Faso)**



TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF.....	3
1. ACRONYME.....	6
2. RAPPEL DE L'ENGAGEMENT DE DEVELOPPEMENT	7
3. DEVELOPPEMENT DE CADRE SECTORIEL	7
4. SYNTHESE DE LA REALISATION DES ACTIVITES	9
4.1. EDUCATION A LA SANTE REPRODUCTIVE DES ADOLESCENTS ET JEUNES.....	9
4.1.1. <i>Education à la Santé Reproductive des Adolescents et Jeunes en milieu scolaire</i>	9
4.1.2. <i>ESRAJ au milieu communautaire : L'initiative Illimin</i>	11
4.2. APPUI A L'OFFRE DE SERVICES DE LA SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE.....	12
4.2.1. <i>Renforcement des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU)</i>	12
4.2.2. <i>Clinique Mobile pour améliorer l'accès aux services aux populations rurales</i>	12
4.2.3. <i>Enquête sur la disponibilité des produits contraceptifs et médicaments vitaux</i>	13
4.2.4. <i>Mise en œuvre de la stratégie « Tutorat » pour assurer la qualité des services SR</i>	14
4.3. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ORGANISATIONS DES JEUNES	15
4.4. PROMOUVOIR L'EGALITE DE GENRE ET LES DROITS DES FEMMES PAR LES HOMMES	16
4.4.1. <i>Partenariat avec l'Association des Chefs Traditionnels au Niger (ACTN).....</i>	16
4.4.2. <i>Ecoles de Maris</i>	17
4.5. SENSIBILISATION ET PLAIDOYER SUR LES DROITS DES FILLES ET DES FEMMES.....	19
4.5.1. <i>Visite par la Ministre de la Coopération Danoise.....</i>	19
4.5.2. <i>Visite par la Directrice Exécutive et le Directeur Régional de UNFPA</i>	19
4.5.3. <i>Panel de haut niveau sur l'autonomisation des femmes</i>	20
4.5.4. <i>Table ronde de mobilisation des ressources du projet SWEDD.....</i>	21
4.6. APPUI AU MINISTERE DU PLAN ET INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE	22
4.7. ASSISTANCE TECHNIQUE.....	23
5. PROGRESSION VERS LA REALISATION DU CADRE DE RESULTATS	24
5.1. EXTRANT 1 : LES CAPACITES NATIONALES A ELABORER ET A EXECUTER UNE EDUCATION SEXUELLE COMPLETE (ESC) COMMUNAUTAIRE ET SCOLAIRE PROMOUVANT LES DROITS HUMAINS ET L'EGALITE DES SEXES SONT ACCRUES.	24
5.2. EXTRANT 2 : LES CAPACITES DES PARTENAIRES A ELABORER ET EXECUTER DES PROGRAMMES DE SERVICES ESSENTIELS DE SANTE SEXUELLE ET PROCREATIVE DESTINES AUX JEUNES ET LES ADOLESCENT(E)S MARGINALISE(E)S, NOTAMMENT LES ADOLESCENTES EXPOSEES AU RISQUE D'UN MARIAGE PRECOCE, SONT ACCRUES.	25
5.3. EXTRANT 3 : LES SYSTEMES DE PROTECTION NATIONAUX ET INTERNATIONAUX, AFIN DE FAIRE PROGRESSER LES DROITS REPRODUCTIFS, L'EGALITE DES SEXES ET LA NON-DISCRIMINATION ET DE REMEDIER A LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE, SONT RENFORCES.....	26
6. REALISATIONS FINANCIERES	27
7. RECOMMANDATIONS	28
8. LISTE DE REFERENCES.....	30
9. ANNEXE 1 : REALISATIONS D'ILLIMIN EN 2019	31

RESUME EXECUTIF

Le contexte de 2019 a été marqué par le nouveau Country Programme Document (CPD 2019-2021) entre le Gouvernement du Niger et UNFPA ; la tenue du Sommet de l'Union Africaine à Niamey qui a été l'occasion pour UNFPA et ses partenaires d'avoir un dialogue politique de haut niveau. C'était également l'occasion pour célébrer les 50 ans de UNFPA et les 25 ans de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD). Au cours des panels organisés en marge du Sommet de l'UA, tous les domaines couverts par le partenariat avec le Danemark ont été largement discutés. On note un fort engagement du secteur privé à soutenir aussi les actions en vue de l'autonomisation des femmes et de la capture du dividende démographique.

Cette année a été également marquée par deux visites importantes. Il s'agit de la visite de la Ministre Danoise de la Coopération et de la Directrice Exécutive de UNFPA. Toutes les deux ont eu des échanges fructueux avec les élèves qui suivent les cours d'**Education Sexuelle Complète** (ESC). Dans ce domaine, les efforts se sont poursuivis par la formation de 348 enseignants sur les modules ESC, la mise en place de **8 clubs de santé scolaire** et **infirmeries** et le développement d'une stratégie pour le maintien de la fille à l'école.

Le processus d'intégration de l'ESC à l'éducation de base secondaire est par ailleurs bien entamé. Une consultation internationale est prévue en 2020 en vue de l'analyse du contenu du programme d'enseignement et d'une proposition de modules de formation.

Partant des recommandations de l'évaluation du programme **Illimin** finalisé en mai 2019, le cycle 5 a été amélioré d'une thématique sur les VBG ; le rôle de la marraine enrichi ; le développement de synergies entre les différentes interventions du programme UNFPA et par un renforcement d'un volet "habilitation économique". De ces recommandations, il est également ressorti la nécessité de procéder à des ajustements pour améliorer le recrutement des ONG partenaires de mise en œuvre, redimensionner le nombre d'espaces sûrs à couvrir par ONG pour assurer une plus grande qualité de la supervision et une meilleure opérationnalisation du dispositif de suivi et de collecte des données. A ce jour, 22 064 des 22200 filles prévues ont été enrôlées pour suivre au cours de sept (7) mois de formation les différentes sessions modulaires. Ces adolescentes sont réparties sur 222 espaces sûrs dans six régions (Niamey, Tillabéri, Tahoua, Maradi, Zinder et Diffa). Ces filles suivent les différentes sessions modulaires dont les résultats de l'évaluation, attendus en février 2020, permettront de renseigner les indicateurs du cadre de résultats de l'Initiative.

Poursuivant sa collaboration avec l'**Association des Chefs Traditionnels** au Niger (ACTN), la chefferie traditionnelle a organisé des foras régionaux dans les 8 régions du pays. Ces foras ont permis de définir des actions concrètes et développer des plans d'actions, axés au tour du rôle de ces autorités coutumières en tant que agents de changement dans leur société. Ce partenariat stratégique a aussi permis de lancer d'innovantes initiatives telles que le financement des **évacuations sanitaires** pour les **accouchements assistés** par les communautés à travers une mesure de mil par famille dans le canton de Tessaoua sous l'initiative du chef de ce canton. Il y a lieu aussi de relever les arrêtés du chef de canton de Illéla qui interdit désormais le mariage des enfants avant l'âge de 18 ans et l'obligation faite aux femmes pour accoucher dans les centres de santé sous peine d'amendes. Ces initiatives sont à rapprocher au décret relatif au renforcement de la protection des enfants et à la lutte contre le mariage des enfants pris en 2019 (décret 369-2019/PRN/MPF/PE du 19 juillet 2019) et portant, plus spécifiquement, sur « création, attributions, composition et fonctionnement des Comités de Protection de l'Enfant ». Un arrêté d'application est en cours de signature.

Avec le nouveau CPD et les nouvelles orientations de UNFPA basées sur des résultats d'études et évaluations¹, les approches communautaires telles que les **Ecoles des Maris** et le partenariat avec l'ACTN ont aussi permis d'enclencher une nouvelle dynamique avec comme finalité de mieux responsabiliser les communautés et les chefs traditionnels en vue de la promotion de la santé sexuelle et reproductive et de l'égalité entre les sexes.

A cela s'ajoute la signature du décret d'application de la **loi sur la Santé de la Reproduction** (décret n° 2019-408 /PRN/MSP du 26 juillet 2019) dont la quintessence porte sur la détermination des méthodes et moyens contraceptifs autorisés au Niger ainsi que les conditions de leur dispensation et fixe la procédure et le contrôle des conditions d'interruption volontaire de grossesse pour motif thérapeutique ; les services relatifs aux soins prénatals, à l'accouchement eutocique, aux soins postnatals, aux soins curatifs et préventifs dispensés aux nourrissons, aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence, ainsi que les modalités de réalisation de l'assistance médicale à la procréation.

Concourant à une meilleure prise en charge de la santé génésique des femmes, cette loi est aussi à lier avec les nouveaux engagements des hautes autorités du pays en matière de maîtrise de la croissance démographique. En effet, l'Etat nigérien vient de la matérialiser à travers l'adoption au mois d'août 2019 d'une nouvelle **Politique Nationale de Population (PNP)**. Celle-ci mise en particulier sur quatre objectifs majeurs. A l'horizon 2035, les principaux objectifs sont de passer d'une demande en contraception de 30% selon l'EDSN 2012 à 55% au moins en 2035, l'utilisation de la contraception de 12,2% selon l'EDSN-2012 à 50% en 2035, l'ISF de 7,6 enfants à environ 4 enfants par femme et la réduction des grossesses à risques de 83% selon l'EDSN 2012 à 40% en 2035.

Axée sur les questions de planification familiale, une telle politique ne peut avoir de résultats positifs sans des ressources humaines qualifiées. C'est ainsi que l'UNFPA a initié une activité de supervision formative avec le **Tutorat/Mentorat clinique** qui a permis de renforcer les compétences de 515 prestataires dont 220 en SONU et 273 en technologie contraceptive par 28 tutrices déployées au niveau des 94 CSI SONUB des 5 régions cibles du programme. L'offre de services de la santé reproductive et sexuelle est ainsi améliorée à travers le renforcement du dispositif de Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU), mais aussi l'appui aux cliniques mobiles pour faciliter l'accès aux services par les populations rurales.

Les questions d'égalité et d'équité de genre ont été également au centre des préoccupations de 2019. A la suite de la **loi sur les quotas** de 2000, l'année 2019 a permis de relever la part des mandats législatifs ou d'élus locaux en faveur des femmes de 15 % à 25 % et de 25 % à 30% pour ceux relatifs aux membres du gouvernement ou à de hautes fonctions d'Etat.

Tous ces résultats ont été le fruit d'activités continues de **renforcement de capacités**, notamment en matière de mise en œuvre de programmes de services essentiels de santé reproductive (renforcement du dispositif SONU), l'appui aux cliniques mobiles et la mise en place du tutorat pour améliorer les services Santé de la Reproduction dans les CSI. Ces interventions sont censées contribuer au rehaussement du taux de prévalence contraceptive dans le pays. Il s'agit d'ailleurs de l'un des résultats attendus du programme, notamment en ce qui concerne l'adoption par les adolescentes mariées du programme Illimin des méthodes de planification familiale (indicateur 1, extrant 2).

Partant du nouveau programme de Développement 2019-2021, UNFPA Niger projette de renforcer dix réseaux de jeunes en leadership, santé sexuelle et reproductive, consolidation de la paix, compétences

¹ Etude des effets de l'intervention Ecoles des Maris sur la dynamique du genre pour améliorer la Santé Sexuelle et Reproductive au Niger l'Université Georgetown, Washington D.C., USA, 2019.

de vie courante, et compte offrir un appui au gouvernement pour une meilleure implication des adolescent-e-s/jeunes, y compris ceux ou celles marginalisé(e)s, dans la rédaction de politiques nationales de santé sexuelle et reproductive. A ce titre, UNFPA bénéficie d'opportunités pour renforcer son partenariat avec les organisations de jeunesse à travers une nouvelle stratégie Jeunes UNFPA 2019-2021 qui vient d'être validée, le Peace Building Fund (PBF) et le projet Spotlight qui sont deux nouveaux fonds censés compléter les fonds danois. Ces deux derniers projets visent en particulier la lutte contre les VBG, la participation des jeunes aux instances de décision via la mise en place de mécanismes formels et informels allant du niveau communautaire à celui national.

Par ailleurs, la question de la disponibilité des données a également été une préoccupation. Ainsi, l'Institut National de la Statistique (INS) et le Ministère du Plan ont été appuyés en vue de réaliser des activités de suivi-évaluation, notamment dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'Agenda Mondial pour le Développement (Objectifs du Développement Durable (ODD), la mise en œuvre du « Family Planning 2020 » qui est un partenariat mondial visant à conforter les droits des femmes et des jeunes filles à prendre librement, pour elles-mêmes, la décision d'avoir ou non des enfants, la mise en œuvre du Programme de Coopération entre le Gouvernement du Niger et l'UNFPA (CPD, 2019-2021). Cela s'est concrétisé par l'organisation d'un atelier d'actualisation de la base de données des ODD (176 indicateurs), la collecte de données auprès de structures qui œuvrent dans le domaine de la Planification Familiale et la documentation des conditions de mise en œuvre du Programme de Coopération entre le Gouvernement du Niger et l'UNFPA (CPD, 2019-2021).

Par ailleurs, un appui a été apporté à la mise en œuvre du « *Projet d'appui à l'élaboration de politiques et systèmes de protection et d'appui aux jeunes migrants en Afrique de l'Ouest* ». Ce projet, intitulé "**Further Developments on Youth Migration in Transit Cities**", vise à fournir des données sur les facteurs de la migration des jeunes, leurs conditions de vie dans les zones de transit, leurs besoins en matière de Santé Sexuelle et de la Reproduction et de lutte contre la violence basée sur le genre en vue d'améliorer leurs conditions de séjour. En termes de résultats, un consultant a été recruté et a permis de produire toute la documentation technique de l'enquête (questionnaire, la méthodologie, le chronogramme indicatif, considérations éthiques, formulaires de consentement éclairé et autres outils de travail et le budget estimatif).

En ce qui concerne la mise en œuvre du programme, elle a été appuyée par la Technical Specialist Danoise qui a été recruté par l'UNFPA Niger. Son action a porté en particulier sur l'encadrement du cluster genre et jeunes et la supervision des activités du programme dont la réduction des mariages précoces, les violences basées sur le genre, l'autonomisation des filles et des jeunes et le programme d'éducation sexuelle complète. Elle coordonne également au sein du bureau les activités de l'Initiative Spotlight.

1. ACRONYME

Sigles	Signification
ACTN	Association des Chefs Traditionnels
CFPF	Centres de Formation et de Promotion Féminine
CFPSM	Centre de formation professionnelle en stylisme-modélisme
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CPN	Consultations prénatales
CPoN	Consultations postnatales
CREFAT	Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées de Thiès
CSI	Centre de soins Infirmiers
CSS	Clubs de santé Scolaire
CTEPNP	comité technique d'élaboration de la PNP
CTP	Conseiller Technique Principal
DD	Dividende Démographique
EdM	Ecole des maris
ES	Espace sûr
ESC	Education Sexuelle Complète
ESRAJ	Education à la Santé Reproductive aux Adolescents et Jeunes
ENISED	Enquête nationale sur les indicateurs socio-économiques et démographiques
FACOM	Facilitateurs communautaires
IS	Initiative Spotlight
JMP	Journée Mondiale de la Population
MES	Ministère des Enseignements Secondaires
MPFPE	Ministère de la Promotion de la Femme et de la protection de l'Enfant
MSP	Ministère de la Santé Publique
NTA	Comptes de transferts nationaux
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
ONG	Organisation non gouvernementale
OPE	Organisation pour la Promotion de l'Excellence
PBF	Peace Building Fund
PDES	Programme de Développement Economique et Social
PNP	Politique nationale de Population
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
SNU	Système des Nations Unies
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SSR/AJ	Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et des Jeunes
SR/PF	Santé de la Reproduction / Planification familiale
SWEDD	Projet Régional pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
VAD	Visites à domicile
VBG	Violence Basée sur le Genre
WCARO	Bureau Régional de l'Afrique Centrale et de l'Ouest de UNFPA

2. RAPPEL DE L'ENGAGEMENT DE DEVELOPPEMENT

L'objectif de cet Engagement de Développement est de contribuer, à travers le renforcement des capacités nationales, à la maîtrise de la croissance démographique et à la réduction de la fécondité à travers l'amélioration de la santé maternelle, de la planification familiale et des droits sexuels et génésiques des femmes et des jeunes filles ». Cet appui danois s'inscrit dans le Programme Thématique « Gouvernance démocratique, consolidation de la paix et migration » mis en œuvre dans le cadre du Programme Pays Niger pour la période 2017-2021.

Parties

L'Ambassade Royale du Danemark au Burkina Faso et le Fonds des Nations Unies pour la Population.

Documentation

Initialement, cet engagement fait référence :

- Au Projet de descriptif de Programme de pays pour le Niger (2014-2018), d'Avril 2013 de l'UNFPA qui constitue le document de référence du présent Engagement.
- A la Déclaration du Gouvernement en matière de Politique de Population (DGPP) de 2007.
- Au Plan d'Action 2012-2020 de Planification Familiale du Ministère de la Santé Publique.
- A la Politique Nationale Genre (Juillet 2008), en cours de révision.

UNFPA dispose aujourd'hui d'un nouveau Country Programme Document (CPD 2019-2021) avec le Gouvernement du Niger et UNFPA. Le pays vient également d'adopter une nouvelle politique nationale de population qui s'aligne aux objectifs de la SDDCI, Niger 2035.

3. DEVELOPPEMENT DE CADRE SECTORIEL

L'année 2019 a été caractérisé à l'UNFPA par le démarrage du nouveau Country Programme Document (CPD) UNFPA Niger 2019-2021 (4.5.4), qui est conforme aux priorités du gouvernement nigérien, telles que présentées dans son Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021. Il est également conforme aux Objectifs de Développement Durable (ODD) (3, 5, 10 et 17 qui se concentrent sur les femmes, les adolescents et jeunes les plus vulnérables), au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2019-2021 et au Plan stratégique 2018-2021 de UNFPA (2).

Ce programme de pays est axé sur des partenariats stratégiques au niveau national, ainsi que sur la prestation de services et le renforcement des capacités dans cinq régions (Tillabéri, Tahoua, Maradi, Zinder et Diffa) abritant plus des trois quarts de la population. Les actions humanitaires ont été concentrées dans les de Diffa, Tillabéri et Tahoua, afin de rapprocher les secteurs de l'humanitaire et du développement, dans un contexte de résilience en matière d'interventions de développement.

Le programme est focalisé sur l'investissement dans les soins maternels et néonataux ; la création de la demande de services de planification familiale ; la mise à disposition de services et d'informations sur la sexualité et la procréation, notamment en faveur des jeunes ; la prévention de la violence basée sur le genre et les pratiques nocives, telles que le mariage d'enfants, combinée à l'autonomisation des femmes et des filles ; et enfin, la collecte de données démographiques.

Result oriented — Delivery Unit au niveau de UNFPA Niger : Sous la supervision directe du Représentant Résident, une unité appelée Delivery Unit a été mis en place. Elle a pour missions principales de vérifier la prise en compte des indicateurs de suivi des interventions du bureau dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de travail. Tout en veillant à leur renseignement à bonne date, le Delivery Unit procède également à la revue/qualité et veille sur la cohérence des indicateurs du CPD, du SIS et des programmes de travail annuels (PTA).

Au niveau national, les changements politiques suivantes ont été réalisés dans le secteur :

Adoption d'une nouvelle Politique de Population : Pour relever le défi démographique persistant, le Niger vient de bâtir une nouvelle politique de population qui se fixe comme vision de « bâtir une nation où les citoyens ont des comportements responsables vis-à-vis de leur reproduction, de leurs enfants et de tous les aspects de leur vie quotidienne ». Cette politique a été adoptée en conseil des ministres le 23 août 2019. A l'horizon 2035, les principaux objectifs sont de passer d'une demande en contraception de 30% selon l'EDSN 2012 à 55% au moins en 2035, l'utilisation de la contraception de 12,2% selon l'EDSN-2012 à 50% en 2035, l'ISF de 7,6 enfants à environ 4 enfants par femme et la réduction des grossesses à risques de 83% selon l'EDSN 2012 à 40% en 2035.

Loi sur le quota adopté : Dans le cadre de la promotion de l'égalité entre les sexes et pour mieux lutter contre les inégalités de genre, le Niger a adopté depuis l'année 2000 une loi n° 2000-008 du 07 juin 2000 instituant le système de quota dans les fonctions électives, au Gouvernement et dans l'Administration de l'Etat. Ainsi l'article 3 stipule que lors des élections législatives ou locales, la proportion des candidats élus de l'un ou de l'autre sexe ne doit pas être inférieure à 10%. L'article 4 stipule également que lors de la nomination des membres du gouvernement et de la promotion aux emplois supérieurs de l'Etat, la proportion des personnes de l'un ou l'autre sexe ne doit pas être inférieure à 25%. En 2014, lors de la première modification, la première disposition a été modifiée passant de 10% à 15 % pour les postes électifs. En 2019 une deuxième modification est intervenue qui fait passer la première disposition de 15 % à 25 % pour les postes et la deuxième disposition passe de 25 % à 30%.

Promulgation d'un décret relatif à la Protection des enfants et à la lutte contre le mariage des enfants : En décembre 2017, le Gouvernement du Niger a pris un Décret n°2017-35/PRN/MEP/A/PLN/EC/MES du 05 décembre 2017 portant sur la protection, le soutien et l'accompagnement de la jeune fille en cours de scolarité en vue de mieux protéger cette frange vulnérable de la population.

Pour renforcer la protection des enfants et lutter contre le mariage des enfants un autre décret a été pris en 2019, décret 369-2019/PRN/MPF/PE du 19 juillet 2019 portant création, attributions, composition et fonctionnement des Comités de Protection de l'Enfant. Un arrêté d'application est en cours de signature.

Signature du décret d'application de la loi sur la Santé de la Reproduction : En 2019, le décret n° 2019-408 /PRN/MSP du 26 juillet 2019 portant modalités d'application de la loi sur la santé de la reproduction. Ce décret détermine les méthodes et moyens contraceptifs autorisés au Niger ainsi que les conditions de leur dispensation et fixe la procédure et le contrôle des conditions d'interruption volontaire de grossesse pour motif thérapeutique ; les services relatifs aux soins prénatals, à l'accouchement eutocique, aux soins postnatals, aux soins curatifs et préventifs dispensés aux nourrissons, aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence, ainsi que les modalités de réalisation de l'assistance médicale à la procréation.

4. SYNTHÈSE DE LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS

Cette section résume la mise en œuvre des activités de UNFPA Niger dont les fonds Danois ont eu à contribuer la réalisation. L'analyse tient compte également les résultats de quelques activités financées par d'autres partenaires en 2019 qui sont liées au cadre de résultats (cf. tableau 1 ci-dessus).

4.1. Éducation à la Santé Reproductive des Adolescents et Jeunes

Le renforcement des « *capacités nationales à élaborer et à exécuter une éducation sexuelle complète communautaire et scolaire* » fait partie des objectifs pour cette engagement de développement. Pour rappel, « L'Éducation Sexuelle Complète est un processus d'enseignement et d'apprentissage fondé sur un programme portant sur les aspects cognitifs, émotionnels, physiques, sociaux et la sexualité. Elle vise à doter les enfants et les jeunes de connaissances factuelles, d'aptitudes, d'attitudes, et de valeurs qui leur donnent les moyens de s'épanouir- dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur dignité-, de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses, de réfléchir à l'incidence de leur choix sur le bien-être personnel et sur celui des autres, et enfin, de comprendre leurs droits et les défendre tout au long de leur vie » (UNESCO, 2008). Au Niger, la formulation « Éducation à la Santé Reproductive des Adolescents et Jeunes » (ESRAJ) est souvent utilisé au lieu de ESC pour adapter l'approche au contexte du pays sans en dénaturer l'approche de base.

UNFPA appuie la mise en œuvre de l'ESRAJ en milieu communautaire et scolaire, via d'une part la mise en œuvre du programme Illimin touchant les adolescentes déscolarisées et non scolarisées, et, d'autre part, l'intégration de l'ESRAJ dans le programme scolaire du secondaire.

4.1.1. Éducation à la Santé Reproductive des Adolescents et Jeunes en milieu scolaire

En partenariat avec UNFPA depuis 2014, le Ministère des Enseignements Secondaires, a fait des efforts conséquents pour intégrer et renforcer l'ESRAJ dans le programme de l'enseignement secondaire au Niger. Cela est consécutif à la révision des modules en 2018 en vue de l'intégration des observations issues de l'évaluation SERAT³ (Sexuality Education Review and Assessment Tool) et de l'étude sur le contrôle des acquis scolaires menées en 2017 et la formation de 450 enseignants qui ont potentiellement édifié 52 650 élèves sur l'ESRAJ en 2018.

En 2019, la formation des enseignants s'est poursuivi et a touché un total de 348 enseignants d'établissements secondaires des zones d'intervention du projet SWEDD (Maradi, Zinder, Tahoua, Tillabéry et Dosso). Ils ont été formés en ESRAJ avec l'appui technique et financier de UNFPA et du Danemark (276 à Maradi, Tahoua, Tillabéry et Dosso) et norvégien (72 à Zinder). Les 348 enseignants ayant bénéficié de ce renforcement de capacités en ESRAJ devraient prendre en charge la formation de 40 716 élèves.

- ***Intégration de l'ESRAJ dans le curricula initial des enseignants du secondaire***

Désirant emprunter une approche plus durable, UNFPA a engagé un plaidoyer pour l'intégration de l'ESRAJ dans le curricula initial des enseignants du secondaire en complément à leur formation continue. Au cours de l'année, plusieurs rencontres avec le Ministère des Enseignements Supérieurs et le Directeur de l'École Normale Supérieure ont été organisées en vue de l'intégration de l'ESC dans leur curricula et de la définition de la meilleure stratégie de mise en œuvre. En outre, des discussions avec l'UNESCO et l'OMS ont eu lieu et ont permis de renforcer la synergie d'actions et la mutualisation des expériences et des compétences.

Des Termes de référence ont été élaborés en vue du recrutement d'un consultant international qui aura la charge d'analyser le contenu du programme de formation initiale des enseignants, de proposer les modules de l'ESC adapté aux différentes disciplines et niveaux d'études, et de former les professeurs de l'ENS. Cette consultation devrait démarrer en 2020.

- **Clubs de santé scolaires**

Le club de santé scolaire (CSS) est un espace d'échanges et de rencontres entre des jeunes élèves, au sein d'un établissement scolaire, composé de jeunes leaders promouvant les droits en santé. Il est un cadre d'accès à des thèmes sur l'ESC et un cadre de participation des élèves à des activités leur permettant d'élargir leurs connaissances et leur vision sur des sujets très variés, spécifiquement sur la santé sexuelle et reproductive. L'objectif général est de promouvoir l'accès aux droits et services de santé sexuelle et reproductive, l'éducation à la santé de la reproduction des adolescents et jeunes. Plus spécifiquement, les clubs visent à apporter aux élèves des informations objectives et des connaissances scientifiques sur la SSRAJ, à permettre une meilleure perception des risques (grossesses précoces, infections sexuellement transmissibles, SIDA, Violence basée sur le Genre, y compris le mariage des enfants) et favoriser des comportements de prévention, à informer sur les sources d'information, d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement, à offrir aux jeunes, un espace de rencontres et d'échanges pour parler librement, et finalement à renforcer la collaboration avec les structures sanitaires.

Suite à l'élaboration des modules de formation pour **les clubs de santé scolaire (CSS)** en 2018, UNFPA a voulu poursuivre, en rapport avec le Ministère des Enseignements Secondaires (MES), la mise en place de ces clubs afin de renforcer l'ESRAJ en milieu scolaire. En août 2019, un atelier de définition de la stratégie des CSS s'est tenue à Niamey avec la participation des élèves, des chefs d'établissements, des directions régionales et centrales du MES, et des représentants du Ministère de la Santé Publique. Cette rencontre a permis de réviser les modules élaborés en 2018 et de valider de manière participative la stratégie, les outils de communication et de suivi pour un démarrage de l'activité dès la rentrée scolaire. Le fait marquant de cet atelier était la participation de toutes les parties prenantes. De riches débats ont eu lieu entre les parents sur les questions de SR et les connaissances à transmettre pour s'assurer de l'adoption de comportements responsables de la part de leurs enfants. Leur participation a facilité l'adoption du document et les contenus des thématiques sensibles, et d'intégrer avec leur accord toutes les questions relatives à la planification familiale et à la sexualité.

En décembre 2019, le MES a procédé à la mise en place de 8 Clubs de Santé Scolaire qui a consisté, d'une part, à la formation sur les thématiques ci-dessus citées de 12 membres de chacun des 8 clubs de santé scolaire pilotes ; soit 96 membres, deux professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et d'Économie de Vie Familiale par établissement (soit 16 professeurs et les 8 chefs des établissements abritant les CSS) et, d'autre part, à l'élaboration par chaque CSS de son Plan d'Actions annuel 2020. Le module du club de santé scolaire élaboré en 2018, puis révisé à l'atelier de définition de la stratégie du club de santé scolaire du Niger, a été le support de formation et de l'élaboration des plans d'actions des clubs de santé scolaire.

- **Infirmières scolaires**

Pour conforter l'ESC, UNFPA vise à renforcer 24 infirmeries scolaires d'ici 2021 afin qu'elles puissent offrir des services SR au sein des établissements scolaires. Dans ce cadre, un état des lieux de toutes les infirmeries du Niger a été réalisé. Il en est apparu un manque cruel de ressources humaines qualifiées, d'équipements et de matériels. La majorité des infirmeries ne sont pas fonctionnelles ; seules des boîtes à pharmacie sont mises à la disposition des apprenants. En rapport avec le Ministère, UNFPA a donc établi un plan d'approvisionnement pour qu'en 2019, 15 infirmeries puissent être fonctionnelles avec le minimum de matériel technique et de produits pharmaceutiques requis. Un plaidoyer est mené actuellement avec le Ministère de la Santé Publique pour le recrutement et/ou

l'affectation d'agents de santé dans les 15 infirmeries identifiées. En Décembre 2019, les compétences de 14 agents de santé de Sept infirmeries scolaires sur les 15 identifiées ont été renforcées en SSRAJ et en approche jeune.

- **Maintien de la fille à l'école**

Dans le cadre de son appui au gouvernement à travers le Ministère des Enseignements secondaires (MES) et à l'effet de contribuer à freiner l'importante déperdition scolaire dans le secondaire à court terme puis faire basculer la tendance dans une perspective de moyen et long termes, le bureau UNFPA Niger a engagé un consultant international pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan efficace et réaliste de maintien de la fille à l'école sur la période 2019-2021.

Le consultant a relevé des tendances critiques à la déperdition scolaire, aussi bien chez les filles que chez leurs confrères de sexe masculin et ce, dans tous les établissements publics identifiés. En effet, près de 50% des filles inscrites en 6ème étaient exclues à la fin de l'année scolaire 2018-2019 ; aussi, en moyenne, 30% des collégiennes et 25% des lycéennes avaient-elles subi le même sort. Il s'est avéré que les niveaux de décrochage sont connus des professionnels de l'Education qui multiplient d'ailleurs les efforts pour trouver des solutions. Un document intitulé « PLAN PILOTE DE MAINTIEN DES FILLES DANS LE SECONDAIRE, MES-UNFPA/2019-2021 » est d'ailleurs ressorti de cette consultation.

Le volet mise œuvre du plan repose sur trois (3) activités stratégiques qui influencent les cinq (5) déterminants du maintien identifiés et validés par la communauté éducative conviée à un atelier. Il s'agit de :

- l'organisation d'une campagne intitulée « Zéro Décrochage » dont le but est de vulgariser et rendre effective l'application du décret 2017-935 portant protection de la jeune fille en cours de scolarité. La campagne revêt un aspect de soutien contenu dans les résultats « protection et soutien de la jeune fille renforcés ». La campagne « Zéro Décrochage » permettra aussi d'influencer les niveaux de conscience de la communauté éducative et déboucher sur l'engagement des cibles primaires (filles en cours de scolarité) et des cibles secondaires que sont les parents, les tuteurs et la communauté éducative elle-même ;
- la mise en place du Soutien Scolaire Intégré qui va favoriser l'accès à une Education de qualité et à la Réussite pour tous ;
- Le développement des compétences de vie en Santé de la Reproduction des adolescents(tes) et des Jeunes et en leadership qui facilitera le maintien des filles jusqu'à la fin du secondaire.

Sous le leadership du MES à travers la Direction de la Promotion de Scolarisation de la Fille (DPSF), les lycées et collèges de Balleyara (région de Tillabéry), Issa Korombé, Kassey et Mariama (région de Niamey) ont été choisis à titre pilote pour la mise en œuvre dudit plan pour une durée d'un an avec l'accompagnement de UNFPA et du consultant international.

4.1.2. ESRAJ au milieu communautaire : L'initiative Illimin

Avec l'appui technique de UNFPA, le Gouvernement du Niger met en œuvre depuis 2013, l'Initiative pour les Adolescentes du Niger « ILLIMIN Zaman Dunia : Le savoir pour la dignité » avec financement de Danemark parmi d'autres partenaires. La théorie de changement de l'initiative Illimin s'articule autour de deux principaux domaines d'intervention : l'autonomisation des adolescentes (10-19 ans) les plus vulnérables hors école formelle par l'acquisition de plusieurs atouts/actifs (sociaux, sanitaires, économiques), de manière à ce qu'elles acquièrent des compétences et ressources nécessaires pour exprimer eux-mêmes et participer à la vie de leur communauté ; ainsi que le changement social en créant un environnement communautaire et national, à la fois politique et juridique, plus favorable

aux filles. Cela se fait en développant des activités de communication pour le changement des normes sociales et un plaidoyer auprès des décideurs. De 2013 à 2018, quatre cycles de formation et d'apprentissage à la vie ont été tenus dans les huit régions du Niger et ont concerné 131.557 adolescentes.

Suite à une évaluation du programme Illimin réalisée en Mai 2019 par une équipe de consultants internationaux et une évaluation des ONG d'exécution réalisé de MPFPE, il était décidé de réduire le nombre d'espaces sûrs couverts par ONG et les mesures d'accompagnement pour améliorer la qualité de la mise en œuvre, notamment par la mise en place, d'une part, d'un dispositif d'encadrement assez étoffé (superviseurs, responsable suivi /évaluation) et, d'autre part, d'une unité de Coordination avec un coordonnateur, 1 gestionnaire et Responsable administratif et financier). Pour le cycle 5 d'Illimin, le nombre d'espaces sûrs est passé de 400 à 222, ce qui a réduit d'autant le nombre d'adolescentes cibles qui passe de 40 000 à 22 200. Cette révision du spectre de couverture du projet Illimin relève d'un souci de renforcement du volet « autonomisation des filles » qui a nécessité des moyens financiers supplémentaires. Une étude portant sur l'autonomisation économique des adolescentes, en particulier les filières porteuses, est d'ailleurs en cours de finalisation. Il est important de rappeler que l'initiative Illimin constitue le point de départ de la mise à l'échelle de l'autonomisation future des adolescentes du pays. Comme relevé plus haut, il est aujourd'hui repris par le projet SWEDD qui a enrôlé pour l'année 2019 30 000 filles. L'insertion d'un volet autonomisation économique devrait produire des résultats probants pour susciter l'extension du projet. Les fonds Danois devraient faciliter cette orientation en 2020 puisque que le cycle 5 chevauche sur deux années (2019 et 2020).

4.2. Appui à l'offre de services de la santé sexuelle et reproductive

Les activités suivantes répondent à l'objectif de l'engagement portant sur « *Les capacités des partenaires à élaborer et exécuter des programmes de services essentiels de santé sexuelle et procréative destinés aux jeunes et adolescent(e)s marginalisé(e)s, notamment les adolescentes exposées au risque d'un mariage précoce, sont accrues* ».

4.2.1. Renforcement des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU)

Le financement de l'Ambassade Royale du Danemark, en complémentarité avec les Fonds norvégiens, les Fonds Français Muskoka, a contribué au renforcement des Soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) au Niger, la principale stratégie de réduction de la mortalité maternelle. En effet, ces financements ont permis l'acquisition de matériels, d'équipements et de médicaments vitaux au profit de 94 maternités dans les régions de Diffa, Zinder, Maradi, Tahoua, Tillabéry pour la prise en charge des complications obstétricales et néonatales d'urgence (SONU). Celles-ci tuent les mères et nouveau-nés, notamment pour cause d'anémies, d'hémorragies, d'éclampsies, d'infections, de dystocies/travail prolongé.

Cet appui financier va permettre d'améliorer la qualité des services essentiels de santé sexuelle et procréative destinés aux jeunes et adolescent (e)s des régions de Diffa, Zinder, Maradi, Tahoua, Tillabéry, notamment aux 20 200 Adolescentes des espaces surs (hors 2000 inscrites à Niamey) pour lesquelles il est aussi envisagé d'apporter une supplémentation en fer et acide folique dans le cadre de la lutte contre l'anémie, première cause de mortalité maternelle au Niger et pour laquelle, les jeunes et les adolescentes payent un lourd tribut. La demande de suppléments est en cours de livraison et sera distribué aux adolescentes dans les Espaces Sûrs au cours de l'exercice 2020.

4.2.2. Clinique Mobile pour améliorer l'accès aux services aux populations rurales

L'apport de l'assistance technique et financière danoise porte aussi sur la mise en œuvre du dispositif de cliniques mobiles au niveau des 23 districts sanitaires localisés dans les 5 régions cibles du neuvième programme de coopération entre le Gouvernement du Niger et UNFPA. Pour l'offre de services de Santé Sexuelle, Reproductive et des Droits (SSRD) de qualité aux populations rurales et nomades non couvertes par les services de santé, UNFPA, en collaboration avec le Ministère de la Santé Publique (MSP), développe des services conjoints de cliniques mobiles et de services à base communautaire. Cette action vise l'amélioration du *taux de prévalence contraceptive au Niger*. En pratique, il s'agit d'organiser la mobilisation communautaire, l'information et la formation des communautés pour créer



la demande et ainsi réduire les besoins non satisfaits de ces populations. Les cliniques mobiles sont considérées comme le moyen le plus efficace pour permettre l'accès des populations rurales et nomades aux services de SSRD à l'effet de réduire la mortalité maternelle et d'augmenter le taux de prévalence contraceptive.

A cet effet, le projet couvre

23 districts sanitaires dont : (i) 15 districts qui avaient déjà bénéficié de véhicules adaptés lors de la phase précédente du projet et (ii) 8 nouveaux districts sanitaires : Doungass, Magaria, Matameye (Région de Zinder), Madaoua, Bouza, Konni, Tahoua (Région de Tahoua et Tessaoua (Région de Maradi) seront dotés de véhicules équipés pour servir de cliniques mobiles et favoriser l'accès des populations rurales et nomades aux services intégrés de santé de la reproduction avec une emphase particulière aux services préventifs et de planification familiale. La durée mensuelle de présence sur le terrain des équipes de cliniques mobiles est de 20 jours. Les réalisations en 2019 se présentent comme suit :

- ✓ Mise à la disposition par le MSP d'un personnel spécifiquement dédié à la clinique mobile. Chaque clinique mobile dispose donc d'une sage-femme, d'une infirmière et d'un chauffeur à plein temps. Les 23 cliniques couvrent une population totale de 2 366 874 femmes en âge de procréer.
- ✓ L'acquisition des 8 véhicules adaptés pour la clinique mobile ayant pris du retard, les cliniques mobiles ont fonctionné seulement au niveau des 15 districts disposant de véhicules adaptés fournis lors de la phase précédente du projet.

4.2.3. Enquête sur la disponibilité des produits contraceptifs et médicaments vitaux

Les fonds Danois (DKA43) contribueront aussi à la réalisation de l'enquête sur la disponibilité des produits contraceptifs et médicaments vitaux pour apprécier la disponibilité des produits contraceptifs et des médicaments vitaux au niveau des points de prestations des services du pays. Cette enquête qui vise essentiellement à renseigner trois principaux indicateurs :

- ✓ La proportion de points de prestation de services proposant au moins 3 moyens de contraception modernes ;
- ✓ La proportion de points de prestation de services au niveau desquels 03 médicaments vitaux pour

- la santé maternelle (sulfate de magnésium, ocytocine et Misoprostol) figurant sur la liste de l'OMS
- ✓ La proportion de points de prestation de services de planification familiale n'ayant enregistré aucune rupture du stock de produits contraceptifs au cours des 3 derniers mois.

Le processus de démarrage de cette enquête est en cours, les termes de référence pour le recrutement d'un cabinet chargé de conduire ce travail sont déjà élaborés et les résultats de l'enquête seront disponibles en février 2020.

4.2.4. Mise en œuvre de la stratégie « Tutorat » pour assurer la qualité des services SR

Dans la perspective de renforcer les capacités des partenaires à offrir des services de santé sexuelle et reproductive, plusieurs approches ont été mises en œuvre, dont la formation ad hoc, l'intégration des thématiques dans les curricula de formation des Ecoles de santé et les supervisions formatives traditionnelles. Malgré le déploiement de telles approches, les problèmes de renforcement de capacités des agents de santé pour l'offre de services de qualité sont récurrents sur le terrain et les différentes supervisions de terrain rapportent des insuffisances dans l'offre des services SR de qualité et des besoins en formation toujours plus élevés. Cela est dû, entre autres, à l'insuffisance du personnel qualifié, l'interruption des services qui sont dégarnis lors des formations, la forte mobilité du personnel, l'insuffisance d'implication des superviseurs dans le processus de formation, la non application des compétences acquises, l'inadéquation entre les besoins réels des prestataires et les formations effectuées, la sélection inadéquate des participants aux formations et l'absence d'un suivi de proximité par des prestataires expérimentés.

Pour faire face à ces défis dans un contexte caractérisé par l'insuffisance de ressources, la rareté et la mobilité du personnel qualifié de santé, le MSP avec l'appui de ses partenaires, a initié l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie novatrice de coaching dénommée « tutorat ». Ce tutorat vise à pallier au problème de pérennisation des formations ad hoc. Cette stratégie s'appuie sur un système d'assistance de sages-femmes expérimentés qui sont en charge du suivi, du coaching et de la formation de proximité des personnels de CSI. En 2017-2018, la stratégie a été mise en œuvre et a révélé des insuffisances constantes liées à des manquements dans le choix des tutrices du fait du non-respect des critères établis par les régions (par exemple recrutement des tutrices avec insuffisance d'expérience comme sages-femmes), du faible suivi et de la qualité des rapports, ainsi que de l'insuffisance d'appropriation du processus par le niveau régional. Partant des leçons apprises de l'expérience du tutorat au Niger, il est apparu indispensable que les critères de choix de tuteurs/tutrices soient respectés pour assurer une qualification minimale des tuteurs/tutrices à faire le travail, d'assurer le suivi de la mise en œuvre à tous les niveaux et à toutes les étapes du processus ; la gestion des rapports et des données ; ainsi que l'appropriation du processus par les régions et les districts.

Dans l'optique de pérenniser l'approche du Tutorat dans le système de santé au Niger, une appropriation et un engagement ferme à tous les niveaux seraient nécessaires. Dans la phase préparatoire deux arrêtés ont été préparés :

- ✓ L'arrêté n° 1048/MSP/SG/DGSR du 3 octobre 2019 portant liste des candidats admissibles recrutement des tutrices en SR dans le cadre de la mise en œuvre du tutorat au Niger.
- ✓ L'arrêté n° 001121/MSP/SG/DGSR du 29 octobre 2019 portant liste des candidats admises au test de recrutement des tutrices en SR dans le cadre de la mise en œuvre du tutorat.

L'organisation d'un atelier d'orientation en mars 2019 a permis de définir le cahier des charges du guide de rapportage du tutorat. Le tutorat a pour finalité de favoriser le transfert de compétences. L'approche de formation sur site par Tutorat étant adoptée par le système de santé au Niger, elle s'intègre naturellement dans la gamme des stratégies de soutien aux prestataires notamment les

supervisions intégrées, les formations en cours d'emploi et le coaching. Pour les Tutrices, il s'agit essentiellement du renforcement de capacité des agents à encadrer et le remplissage ainsi que la tenue correcte des outils de collecte de données. Pour la supervision, il s'agit d'une supervision formative non seulement à l'égard de la tutrice avec un passage en sa présence mais aussi des agents encadrés après le passage de la tutrice. La tutrice a en charge trois CSI de la même zone où elle effectue un passage de 5 jours au niveau de chaque CSI. Les tutrices produisent un rapport à chaque passage et le partage avec les chefs CSI, le Médecin Chef de District et la DRSP. Au total, les compétences de 515 prestataires ont été renforcées dont 220 en SONU et 273 en technologie contraceptive par les 28 tutrices déployées au niveau des 94 CSI SONUB de 5 régions cibles.

Tableau 2 : Synthèse des résultats du tutorat (Source : rapports de missions)

Régions	CSI	Agents formés en SONU	Agents formé en technologie Contraceptive
Maradi	24	49	42
Zinder	26	44	63
Diffa	6	20	22
Tahoua	20	66	52
Tillabéry	18	52	105
Total	94	231	284

4.3. Renforcement des capacités des organisations des jeunes

Le renforcement des capacités pour les organisations des jeunes, en assurant leur participation dans la société civile, fait partie des objectifs de cet engagement ainsi que du nouveau programme de pays pour UNFPA Niger. Pour l'année 2019, les fonds danois n'ont pas financé l'appui aux réseaux des jeunes, mais comme cette stratégie est importante pour l'engagement du Danemark avec le financement déjà réalisé et le financement prévu pour 2020-2022, une brève description des réalisations en 2019 est incluse dans ce rapport.

Dans l'optique d'appuyer les réseaux de jeunes, le nouveau partenariat phare de l'année 2019 est celui créé avec l'Organisation pour la Promotion de l'Excellence (OPE). Cette organisation, composée de jeunes filles leaders et entrepreneures, a organisé un concours National dit « Miss Intellects du Niger », ayant pour but de promouvoir et de récompenser l'excellence et l'innovation ; et encourager le maintien de la jeune fille à l'école. En partenariat avec le Ministère des Enseignements Secondaires, un groupe de volontaires s'est rendu dans tous les lycées du Niger pour sensibiliser leurs pairs au maintien des filles à l'école et expliqué le processus et les objectifs du concours. Plus de 1000 filles ont été sensibilisées à la culture de l'excellence et à l'importance de l'éducation avec une campagne sur les réseaux sociaux.

Huit cent (800) filles ont concouru pour les postes de « Miss Mathématiques », « Miss Littérature », « Miss TIC » et « Miss Entreprenariat du Niger ». Trente-deux (32) Miss régionales ont été sélectionnées (soit une Miss par discipline par région). Le 8 mars, le concours national était organisé sous le haut patronage de la Première Dame, Aïssata Issoufou, avec un jury composé de grandes personnalités nigériennes. Les 32 miss ont bénéficié d'un renforcement de capacités en leadership pour assurer leur rôle d'ambassadrices du maintien de la jeune fille à l'école et pour devenir des

modèles d'excellence et de succès au Niger. UNFPA continue d'appuyer les Miss pour faire de leur projet en entrepreneuriat, en littérature et en informatique une réalité et ainsi encourager l'autonomisation de la femme.

UNFPA a initié plusieurs rencontres avec des organisations de jeunesse du niveau national ; des sessions de renforcement de capacités ont été organisées sur l'utilisation des médias sociaux, les techniques de plaidoyer, et la gestion de projet axée sur les résultats avec deux réseaux de jeunes (regroupant chacun 10 à 20 organisations membres). Ces sessions ont permis aux réseaux d'élaborer des Plans d'Action Annuels, en lien avec le mandat de UNFPA et contribue à l'atteinte des résultats du CPD.

Suite à ces constats, UNFPA a contractualisé avec une ONG locale, experte dans le domaine de la prévention et réponse aux VBG, la SSRAJ, et le renforcement de capacités d'ONG locales, afin d'une part de procéder à une analyse organisationnelle et institutionnelle des toutes les organisations de jeunes actives, œuvrant dans le domaine du Dividende Démographique (DD), SSRAJ, VBG et consolidation à la paix, et d'autre part de mettre en place un dispositif d'accompagnement, de suivi-évaluation et de soutien aux réseaux et organisations.

4.4. Promouvoir l'égalité de genre et les droits des femmes par les hommes

Dans le cadre de l'approche visant à impliquer les hommes au niveau communautaire pour en faire des acteurs directs de développement, promouvoir l'égalité de genre et la capture du dividende démographique, UNFPA a développé une stratégie dite « Ecole de Maris - EdM » depuis 2008. En 2012, UNFPA a développé un partenariat stratégique avec l'Association des Chefs Traditionnels du Niger (ACTN) et depuis 2012 l'ACTN est devenue un partenaire de mise en œuvre (IP) du programme pays Gouvernement du Niger - UNFPA.



4.4.1. Partenariat avec l'Association des Chefs Traditionnels au Niger (ACTN)

La chefferie traditionnelle au Niger constitue une structure très respectée par la majorité de la communauté du pays. Par ses activités, l'ACTN contribue à la maîtrise de la croissance démographique, à promouvoir la santé de la mère et de l'enfant dans les familles nigériennes et les droits des femmes et des jeunes à travers des campagnes de sensibilisation de la population et de plaidoyer pour le vote des lois favorables à la promotion des femmes auprès des autorités compétentes.

- *Organisation de foras régionaux*

Pour cette année 2019, l'ACTN a organisé sept foras régionaux à Agadez, Dosso, Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder. Ces rencontres ont regroupé 276 leaders communautaires (Sultans, Chefs de canton, chefs de groupement et chefs de villages) au niveau des chefs-lieux des régions.

Au cours de celles-ci les chefs traditionnels ont été orientés sur les actions porteuses en matière d'obtention des résultats concrets en ce qui concerne la réduction de la mortalité maternelle, l'utilisation et la promotion de la Planification Familiale et la prévention du mariage des enfants. Ensuite, les chefs ont identifié et ont discuté des activités concrètes à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs avec l'élaboration de plans d'actions pour chaque région. L'occasion a été saisie par les chefs traditionnels pour réitérer leurs engagements en faveur de la capture du dividende démographique.

Exemples de bonnes pratiques

Tessaoua (l'action consiste pour chaque famille de donner une mesure de mil (4 kg), le mil est stocké chez le chef du canton et après il est revendu. La somme obtenue est utilisée pour l'évacuation sanitaire des femmes enceintes et aussi pour l'achat de poches de sang pour venir au secours des femmes enceintes.

Les deux circulaires du chef de canton de Illela pour mettre fin aux mariages des enfants et pour mettre fin aux accouchements au domicile (les cas de mariage d'enfant), le chef casse le mariage et des sanctions sont prises à l'encontre des femmes qui accouchent à la maison. Il s'agit de 5.000 FCFA d'amende et aussi la femme ne participe pas au baptême de son enfant, il sera conduit à la maternité pour y rester au-delà de la date du baptême.

- *Mise en place du réseau des chefs traditionnels pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre*

Dans la perspective de la mise en place du réseau des chefs traditionnels pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, les chefs traditionnels du Niger se sont rendus au Nigeria (10 chefs de cantons se sont rendus dans les Etats de Sokoto, Katshina, Kano et Maidougouri) au Tchad (3 chefs de canton) et au Cameroun (2 chefs de canton et un sultan) pour échanger avec leurs homologues chefs traditionnels en vue de promouvoir le rôle des chefs traditionnels dans la promotion du développement économique et social des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le réseau des chefs traditionnels de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est une structure fédératrice des chefs traditionnels avec un bureau de présidium dont la principale mission est la promotion et l'engagement dans toutes les actions qui concourent à la capture du dividende démographique.

4.4.2. Ecoles de Maris

L'Ecole des Maris est une stratégie qui vise à contribuer au changement de comportement des hommes au niveau communautaire au profit des femmes et des enfants. L'EdM, qui est formée de 8 à 12 membres, donne un espace de discussion et de prise d'action sur les obstacles à la santé de la reproduction, comme l'amélioration des consultations prénatales et postnatales, l'accouchement assisté, la planification familiale, la scolarisation des filles, la lutte contre les mariages des enfants et les VBG.

Dans la phase expérimentale en 2008, 11 écoles pilotes ont été mises en place dans deux districts de la région de Zinder (Matamèye et Magaria). Après deux années de mise en œuvre, les Ecoles de Maris ont démontré de bons résultats, notamment en matière d'utilisation des services de santé de la reproduction, d'implication des maris dans le suivi de la santé de leurs femmes et enfants, de meilleur partenariat entre le personnel de santé et la communauté. Fort de ces acquis, UNFPA a décidé d'étendre la stratégie aux autres districts en mettant en place de nouvelles Ecoles. De 2008 à 2017, il

a été créé 1244 Ecoles des Maris dans les régions de Zinder, Maradi, Tahoua, Tillabéry, Dosso, Diffa, Agadez.

En 2014, le Bureau de UNFPA Niger a commandité une évaluation externe qui a conclu, entre autres, que l'initiative est pertinente car elle a acquis l'adhésion de toutes les parties concernées ; elle répond aux problèmes réels de population et elle entre dans le cadre des politiques nationales en matière de population, de promotion de la femme et du genre, de protection de l'enfant et de santé de la reproduction et favorise le partage d'expériences et bonnes pratiques.

En 2018, dans le cadre du partenariat avec l'Institut de la Santé de la Reproduction de l'Université de Georgetown (Etats-Unis), une autre évaluation intitulée, « *Etude des effets de l'intervention des Ecoles des Maris sur la dynamique du genre pour la santé sexuelle et reproductive au Niger* ». Le but de cette étude est d'évaluer qualitativement les changements liés au genre et leurs rapports aux services reproductives résultant de la mise en œuvre de l'intervention EdM au Niger pour fournir des données systématiquement collectées prouvant aux acteurs du programme et aux décideurs que les EdM conduisent à un changement normatif des rapports de genre favorable à l'utilisation des services de SR.

Cette étude a fait ressortir plusieurs points :

Les résultats de cette étude démontrent que l'école des maris a permis de renforcer la connaissance des maris et de leurs épouses sur l'importance de l'utilisation des services SR. Ces maris ont une perception positive de leur rôle et transmettent les messages à leurs pairs. Ils se sentent investis de la mission d'amener un changement de comportement positif dans leur foyer et dans la communauté vis à vis des services de Santé de la Reproduction. Les maris modèles sont écoutés et surtout sont crédibles aux yeux de leurs femmes, de leurs pairs et des membres de la communauté quand il s'agit des questions sur la SR. Ils sont considérés comme des experts et sont souvent mis au même pied d'égalité que les agents de santé. Un des éléments qui ont facilité l'acceptation de l'EdM est son ancrage communautaire. Les actions des maris modèles vont au-delà de SR pour embrasser d'autres domaines et répondent ainsi à un besoin communautaire ressenti comme la salubrité.

En comparant le niveau de connaissances avant et après l'intervention, il apparaît que les EdM ont comblé un vide en matière d'information et de connaissance sur les avantages de la SR. Des préjugés qui contribuaient à semer le doute et la méfiance vis-à-vis de la SR, en particulier la PF, ont peu à peu laissé la place à la confiance et l'adhésion surtout de la part des hommes et femmes impliqués dans les EdM. L'intervention a eu comme effet immédiat une amélioration significative de la communication entre les maris et leurs femmes dans le couple. Les questions de santé de la reproduction qui étaient considérées comme des tabous dans le couple sont de nos jours des sujets de discussion entre les maris et leurs épouses pour une prise de décision concertée. Ce changement a été constaté aussi bien chez les maris modèles que chez les maris pas modèles.

L'étude a aussi montré un changement dans les relations de pouvoir dans le couple. En effet, il ressort que même si le mari reste le décideur final, la femme a acquis une certaine autonomie de décision surtout en ce qui concerne l'utilisation de la PF. La femme a aussi sa part de décision quand le couple décide le moment d'avoir un enfant dans le foyer. Dans les zones d'intervention des EdM, la femme a aussi acquis une liberté d'expression sur les questions de santé de la reproduction. L'intervention a mis l'accent sur la prise de décision consensuelle dans le couple pour les questions de SR. Toutefois, la stratégie de l'intervention qui est de mettre en avant les maris comme catalyseurs du changement a induit chez des enquêtés (généralement les hommes et femmes non-membres des EdM) des effets « non désirés » dont le plus visible est la perception que l'implication du mari dans les EdM renforce ses

responsabilités vis-à-vis de la santé de reproduction de sa femme et du couple. Cela conduit dans quelques cas à une imposition des décisions liées à la SR par les hommes.

La pérennisation des acquis des EdM est démontrée à travers certains facteurs qui sont, entre autres, la rapidité avec laquelle les messages sont véhiculés au sein des couples et au-delà de la zone d'intervention des EdM, l'acceptation de l'intervention par la communauté ainsi que la volonté des maris modèles et de leurs femmes à ne pas abandonner les nouveaux comportements et connaissances acquis et surtout ne pas redevenir comme « avant ». Il y a des changements certains, consécutivement à l'avènement des EdM (soutien des maris à l'utilisation de la PF, l'accouchement assisté ainsi que les soins prénataux). Toutefois, de grands efforts restent à fournir pour une plus grande mutation vers l'équité de genre en matière de prise de décision en SR ; d'où la nécessité d'une intensification et une mise à échelle des activités des EdM.

Le contexte de 2019 caractérisé par le nouveau programme de pays, la réalisation de l'étude et les perspectives de nouvelles orientations programmatiques avec les partenaires, d'exécution n'a pas permis une mise en œuvre des EdM. Une nouvelle démarche sera proposée en 2020 en prenant en compte les recommandations des évaluations et des études ainsi que l'amélioration de l'encadrement et de l'enracinement de cette initiative dans le contexte local pour les dynamiser davantage.

4.5. Sensibilisation et plaidoyer sur les droits des filles et des femmes

4.5.1. Visite par la Ministre de la Coopération Danoise

Le Samedi 9 Mars 2019, le programme d'éducation sexuelle complète mis en place par le Ministère des Enseignements Secondaires et UNFPA, avec l'appui de la Coopération Danoise, a été visité par la Ministre de la Coopération Danoise. Elle a suivi un cours sur l'ESC et a échangé de manière fructueuse avec des élèves des classes de 4^e et de 1^{ere} du Collège Mariama et du lycée. Ce qui lui a permis de constater la matérialisation de ce programme sur le terrain. Ce collège est un des établissements du Niger dans lesquels les cours d'ESC sont dispensés aux filles et aux garçons.

4.5.2. Visite par la Directrice Exécutive et le Directeur Régional de UNFPA

Pour accélérer le progrès vers l'atteinte de l'objectif de réduction de la fécondité et de la maîtrise de la croissance démographique, UNFPA a saisi l'opportunité du 33^{ème} sommet de l'Union Africaine (Niamey, 06-08 juillet 2019) pour mener un fort plaidoyer en faveur des droits sexuels et reproductifs des filles et des femmes. Ce plaidoyer a été porté par de hautes autorités de l'UNFPA, à savoir le Dr.

Natalia Kanem et Mabingue Ngom, respectivement Directrice Exécutive de UNFPA et Directeur Régional Afrique de l'Ouest et du Centre de UNFPA.



La Directrice Exécutive en a également profité pour réaliser plusieurs visites des activités UNFPA Niger, dont au collège Mariama, ou elle a assisté à un cours d'Education à la Santé Reproductive et à la remise des prix aux meilleurs élèves. En plus, un dialogue intergénérationnel, riche en échanges, s'est organisé entre une dizaine d'organisations de jeunesse nigériennes, des représentants du gouvernement et la Directrice Exécutive afin que les jeunes puissent faire entendre leur voix, exprimés leurs besoins et préoccupations face aux défis qu'ils rencontrent dans le domaine de la santé, spécifiquement de la santé

sexuelle et reproductive, de l'éducation, de leur participation aux instances de prise de décision.

En marge du sommet UA, une soixantaine de chefs traditionnels dont quatre sultans ont participé à une rencontre avec la Directrice Exécutive et le Directeur Régional. Les chefs traditionnels ont aussi rencontré la Vice-Secrétaire Générale des Nations Amina Mohamed, toujours en marge du Sommet de l'Union africaine. Avec Dr Natalia Kanem et Amina Mohamed, les chefs traditionnels ont brossé leur partenariat avec UNFPA et ont aussi échangé sur leur engagement pour la promotion de la Planification Familiale, la lutte pour l'élimination du mariage des enfants, la lutte contre les violences basées sur le genre, et l'autonomisation des femmes.



4.5.3. Panel de haut niveau sur l'autonomisation des femmes

A l'occasion du sommet de l'UA, l'UNFPA a assisté le Ministre de la Population pour participer à un panel de haut niveau sur l'autonomisation le Leadership communautaire pour l'autonomisation de la jeune fille. Sur cette thématique, trois pays (Niger, Mauritanie et Tchad) ont partagé leurs expériences et bonnes pratiques. Le Ministre de la Population du Niger y est intervenu sur le thème « Espaces surs et Clubs de maris et futurs maris » au Niger.

Son intervention a été axée sur le partage d'une étude réalisée en 2017 qui a permis d'identifier les causes et les obstacles liés à l'utilisation des services de la santé de la reproduction au Niger. Elle a révélé que le pouvoir et le comportement des hommes constituaient un frein majeur à l'autonomisation de la femme. La mise en place des Clubs de maris et futurs maris a favorisé le

changement de comportement au niveau communautaire au Niger, en faisant des hommes, des acteurs directs des questions liées à la santé reproductive. Ces clubs ont eu le mérite de proposer des solutions pratiques inspirées des réalités locales. Elles sont aujourd'hui en phase d'être élargies aux jeunes adolescents à travers des espaces dédiés dits "clubs de futurs maris". Cette bonne pratique du Niger a été présentée par la Première dame lors de la dernière Assemblée générale des Nations Unies à New York, USA.).

4.5.4. Table ronde de mobilisation des ressources du projet SWEDD



Les partenaires du WCARO et du SWEDD ont organisé un événement réussi, en présence du Président de la République du NIGER, des Premières dames de la région de la CEDEAO, des ministres, la Directrice Exécutive de UNFPA et plusieurs autres dignitaires, dont le Représentant résident de la Banque Mondiale au Niger. Près de 300 millions USD ont été alloués au projet afin de créer une demande pour des produits et services de santé reproductive, néonatale et nutritionnelle ; de renforcer la disponibilité de ces produits, de renforcer les capacités des agents de santé impliqués dans l'offre de ces produits.

Le Président du Niger a saisi cette occasion pour souhaiter un « joyeux anniversaire à UNFPA », qui a fêté son cinquantenaire. Il a également souligné comment le concept de DD a été intégré sur les Plans Nationaux de Développement de nombreux pays. Il a en outre relevé que la santé des adolescents devait rester au cœur du DD, avant de conclure à la nécessité d'étendre le projet SWEDD au niveau du continent, comme recommandé par l'UA. La Directrice Exécutive de UNFPA a exprimé le besoin d'une action collective urgente pour concrétiser et accélérer les rêves et les promesses de la CIPD25 de renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

Side Event « Mariage des enfants

Une table ronde sur la prévention du mariage des enfants et la promotion de l'éducation des filles s'est tenue en marge du Sommet de l'UA avec participation de Dr Natalia Kanem, le Président de la Banque Africaine de développement, les premières dames de ECEAO, le Prime Ministre du Niger et le Président du Niger.

Le président nigérien, Son Excellence Mahamadou Issoufou, a reçu un standing ovation après son intervention. Il a promis son soutien aux efforts des premières dames dans la lutte contre le mariage des enfants. Il a noté que le mariage des enfants n'était rien de moins que de la pédophilie, et doit être arrêté immédiatement. En ce qui concerne les femmes, il a indiqué que « Un pays ne peut pas se développer en mettant de côté 50% de sa population. Au Niger, nous avons décidé de marcher sur nos deux pieds, c'est-à-dire que les filles et les garçons sont d'égale importance », a-t-il déclaré.



4.6. Appui au Ministère du Plan et Institut National de la Statistique

Les activités réalisées en 2019 ont aussi permis d'apporter des appuis à l'Institut National de la Statistique (INS) et au Ministère du Plan avec les fonds danois, en vue de réaliser des activités de suivi-évaluation notamment dans le cadre de suivi : (i) de la mise en œuvre de l'Agenda Mondial pour le Développement (Objectifs du Développement Durable (ODD)), (ii) de la mise en œuvre du « Family Planning 2020 » qui est un partenariat mondial visant à conforter les droits des femmes et des jeunes filles à prendre librement, pour elles-mêmes, la décision d'avoir ou non des enfants, de leur nombre et de l'espacement des naissances mis en place pour donner à 120 millions de femmes et de jeunes filles supplémentaires accès aux produits contraceptifs en 2020 ; (iii) de la mise en œuvre du Programme de Coopération entre le Gouvernement du Niger et l'UNFPA (CPD, 2019-2021).

Concernant le suivi de l'Agenda Mondial pour le Développement, un appui financier a été apporté à l'Institut National de la Statistique (INS) pour organiser un Atelier d'actualisation de la base de données des Objectifs de Développement Durable (ODD). L'objectif général visé par cet atelier est d'actualiser et renseigner la base de données des ODD. Les résultats obtenus :

- Sur les 176 indicateurs ODD :
 - 80 indicateurs ont été totalement renseignés, soit un taux de 45,45% ;
 - 29 indicateurs ont été partiellement renseignés, soit 16,86%,
 - 26 indicateurs ont été réattribués, soit un taux de 14,77% ;
 - 45 indicateurs n'ont pas été renseignés, soit un taux de 25,57%.
- Le guide méthodologique a été enrichi à travers des propositions de proxy pour approcher les indicateurs ; des méthodes pour calcul de certains indicateurs ; des réaffectations de certains indicateurs à des structures qui relèvent de leurs compétences.
- Le rapport sur les métadonnées a été enrichi avec des suggestions portant sur : la redéfinition de certains termes techniques, la reformulation de certaines formules afin de les contextualiser et le changement de certaines sources (structures) de données.
- Le rapport de l'atelier est disponible.

En ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre du « Family Planning 2020 », un appui financier a été apporté au Ministère du Plan pour organiser l'Enquête NIDI/ UNFPA sur les flux de ressources financiers 2018 relatives aux activités en matière de population et de planification familiale. Afin d'évaluer les ressources supplémentaires nécessaires à la réalisation de l'objectif du « Family Planning 2020 ».

En ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre du Programme de Coopération entre le Gouvernement du Niger et l'UNFPA (CPD, 2019-2021), le Ministère du Plan a bénéficié d'un appui financier pour organiser une mission conjointe (Gouvernement/ UNFPA) de suivi de ce Programme. Cette mission a pour objectif général de s'enquérir de niveaux et conditions de mise en œuvre des activités du Programme en vue de formuler des recommandations idoines pour une gestion efficace et efficiente. Les principaux résultats atteints à l'issue de cette mission sont les suivants :

- Les informations sont collectées pour renseigner les indicateurs du programme ;
- Les éventuels goulots d'étranglement/ difficultés de la mise en œuvre du programme sont décelés ;
- La qualité de la mise en œuvre des activités menées sur le terrain, est appréciée ;

- Le fonctionnement des mécanismes de coordination et de suivi et évaluation, est apprécié ;
- Les bonnes pratiques et les leçons apprises sont recensées ;
- Des recommandations sont formulées afin d'améliorer le niveau et la qualité de mise en œuvre du programme.

Par ailleurs, un appui a été apporté à la mise en œuvre du « Projet d'appui à l'élaboration de politiques et systèmes de protection et d'appui aux jeunes migrants en Afrique de l'Ouest ». Ce projet intitulé **"Further Developments on Youth Migration in Transit Cities"**, vise à fournir des données sur les facteurs de la migration des jeunes, leurs conditions de vie dans les zones de transit, leurs besoins en matière de Santé Sexuelle et de la Reproduction et de lutte contre la violence basée sur le genre, et en vue d'améliorer leurs conditions de séjour. Les données recueillies seront utilisées pour renforcer les efforts de plaidoyer afin d'appuyer l'élaboration de politiques et systèmes de protection et d'appui aux jeunes migrants.

En termes de résultats, un consultant a été recruté et a permis de produire toute la documentation technique de l'enquête (questionnaire, la méthodologie, le chronogramme indicatif, considérations éthiques, formulaires de consentement éclairé et autres outils de travail et le budget estimatif).

4.7. Assistance technique

Un Technical Specialist Danoise a été recruté par l'UNFPA Niger pour renforcer les capacités de mise en œuvre des programmes. Depuis son arrivée au début mai 2019, elle dirige le cluster genre et jeunes et organise des réunions de coordination réguliers du cluster. En plus, elle est en charge de la supervision des membres du cluster et des programmes sous leurs responsabilités y compris les activités visant à mettre fin au mariage d'enfant et la violence basée sur le genre, l'autonomisation des filles et des jeunes et le programme d'éducation sexuelle complète. Plus spécifiquement, elle coordonne les activités de l'Initiative Spotlight (IS) avec les membres de l'équipe technique des agences de Système des Nations Unies (SNU).

L'approche participative des différents acteurs de l'école (parents d'élèves, membres de comité de gestion, professeurs, chefs d'établissements, responsables politiques et administratifs et élèves) est un déterminant majeur d'élaboration et de mise en œuvre des programmes scolaires. En effet, cette approche a permis de définir avec succès lors d'un atelier la stratégie du club de santé scolaire du Niger d'une part et d'autre part de valider lors d'un autre atelier les déterminants de la déperdition scolaire pour l'élaboration du plan de maintien de la fille à l'école. L'implication des parents a beaucoup facilité le développement des enseignements sur l'ESRAJ.

Dans un contexte de rareté des ressources et des capacités limités pour le secteur de l'éducation et des indicateurs faibles au niveau de l'éducation en générale au Niger, les questions de SSRAJ ne sont nécessairement tenues en priorités. Par exemple, une absence d'infirmeries scolaires dans la très grande majorité des établissements scolaires était constatée. Les seules infirmeries existantes sont logées dans les structures privées ou à Niamey. Les initiatives comme le projet SWEDD avec la Banque Mondiale et Spotlight avec l'Union Européenne constituent des opportunités pour une meilleure mobilisation des ressources financières et la capitalisation de bons résultats en matière d'ESRAJ dans les zones communes d'intervention.

En ce qui concerne le programme Illimin, cette stratégie fait partie des stratégies prévues dans le cadre d'Engagement de Développement entre UNFPA et l'Ambassade de Danemark reflété dans l'indicateur 2, extrant 1 (nombre d'adolescentes ciblées par le programme Illimin) et l'indicateur 1 Extrant 2 (% d'adolescentes mariées du programme Illimin qui adoptent des méthodes de planification familiale).

Les recommandations de l'évaluation du programme Illimin, finalisé en mai 2019, ont permis de mieux restructurer le programme. Les outils ont été révisés et améliorés, les sessions modulaires enrichies (VBG et Droits Humains), des solutions d'autonomisation offertes aux filles (habilitation économique) et le dispositif de suivi et évaluation renforcé (informatisation). Actuellement c'est le cycle 5 qui se déroule. Il s'achève en février 2020. Le dispositif mis en place permet de collecter périodiquement les informations et de suivre la mise en œuvre. Un rapport général d'exécution du cycle sera élaboré, permettant ainsi de clôturer ce cycle et de lancer les préparatifs du cycle 6.

5.2. EXTRANT 2 : Les capacités des partenaires à élaborer et exécuter des programmes de services essentiels de santé sexuelle et procréative destinés aux jeunes et les adolescent(e)s marginalisé(e)s, notamment les adolescentes exposées au risque d'un mariage précoce, sont accrues.

Le financement danois n'a pas contribué directement aux réalisations des indicateurs pour cet extrant (notamment Illimin et les réseaux des jeunes pour 2019). Néanmoins, ce financement a contribué directement à renforcer les capacités des partenaires à exécuter des programmes de services essentiels de santé reproductive (renforcement du dispositif SONU), l'appui aux cliniques mobiles et la mise en place du tutorat pour améliorer les services SR dans les CSI. Ces interventions contribuent aussi directement à l'indicateur d'effet direct sur le taux de prévalence contraceptive.

Dans le cadre du programme danois, il est attendu que les adolescentes mariées du programme Illimin adoptent des méthodes de planification familiale tel qu'indiqué par l'indicateur 1, extrant 2, et reflété par les sessions modulaires qui prévoient des enseignements sur la SR/PF. Cependant, les données concernant le taux d'utilisation de la planification familiale ne seront disponibles à la fin du cycle en février 2020.

Dans le cadre du nouveau programme de Développement 2019-2021, UNFPA Niger s'est fixé comme cible de renforcer 10 réseaux de jeunes en leadership, santé sexuelle et reproductive, consolidation de la paix, compétences de vie courante, et assurera un appui nécessaire au gouvernement pour que les pays impliquent les adolescent-e-s et les jeunes, y compris les marginalisés, dans la rédaction de politiques nationales de santé sexuelle et reproductive.

UNFPA bénéficie d'opportunités pour renforcer son partenariat avec les organisations de jeunesse. Premièrement, une nouvelle stratégie Jeunes UNFPA 2019-2021 vient d'être validée. Ensuite, le Peace Building Fund (PBF) et le Spotlight sont deux nouveaux fonds nous permettant d'octroyer plus de ressources, en supplément aux fonds danois, pour le renforcement des capacités des jeunes, spécifiquement pour qu'ils-elles soient des acteurs de changement pour la lutte contre les VBG et ensuite pour renforcer leur participation aux instances de décisions via la mise en place de mécanismes formels et informels au niveau communautaire jusqu'au niveau national.

5.3. EXTRANT 3 : Les systèmes de protection nationaux et internationaux, afin de faire progresser les droits reproductifs, l'égalité des sexes et la non-discrimination et de remédier à la violence basée sur le genre, sont renforcés.

L'UNFPA a renforcé le partenariat qu'il développe avec l'ACTN depuis 2012. Cela permet aujourd'hui de mettre l'accent sur la sensibilisation de proximité et la création d'un environnement favorable au changement de comportement et d'attitudes au niveau communautaire. Etant donné la place stratégique qu'occupe la chefferie traditionnelle au Niger, les succès enregistrés dans le cadre de ce partenariat et fort des conclusions de l'évaluation du 8^e programme, UNFPA compte intensifier cette collaboration.

Malgré les progrès appréciables accomplis au cours des récentes années, le Niger reste un des pays à défis majeurs dans les domaines des droits humains avec une faible couverture sanitaire, un taux élevé de mariages et de grossesses précoces avec un taux élevé de mortalité maternelle.

Afin d'inverser cette tendance, dans le cadre du 9^{ème} Programme de Coopération avec le gouvernement du Niger, l'UNFPA a adopté une nouvelle approche dans son partenariat avec les chefs traditionnels. Cette nouvelle approche consiste à la mise en œuvre des actions concrètes par les chefs au niveau des cantons, des tribus et des villages, afin de contribuer efficacement au changement de comportement des populations en ce qui concerne la santé de la mère et l'enfant, la santé de la reproduction, la Planification Familiale, la scolarisation et le maintien de la jeune fille à l'école, le mariage des enfants et l'autonomisation des femmes.

Avec les résultats positifs du partenariat avec ACTN, les investissements dans ce partenariat sont à renforcer. Le défi majeur est de conforter l'accompagnement administratif de l'ACTN.

Les perspectives pour le partenariat avec ACTN sont d'abord de suivre l'établissement des plans d'actions et les résultats concrets des chefs actifs. Ensuite, pour la prochaine étape il s'agira d'aller à l'échelle avec le partenariat pour aussi amener les chefs des villages à servir de relais aux chefs de canton au niveau de leurs localités et à s'engager dans l'atteinte des trois résultats transformateurs de UNFPA.

Une action importante pour 2020 sera menée dans chaque région du pays en vue d'organiser une rencontre des chefs de canton de chaque région pour signer ensemble une circulaire régionale sur

l'interdiction du mariage des enfants, mettre fin aux accouchements à domicile et la lutte contre les violences basées sur le genre.

En ce qui concerne les Ecoles des Maris, l'évaluation du 8^e programme a recommandé de revisiter la stratégie de mise en œuvre des Ecoles des Maris pour un passage à l'échelle plus rationnel, plus efficient et plus efficace. C'est ainsi que UNFPA n'a pas engagé des actions dans ce domaine en 2019 afin de pouvoir mener la réflexion pour aboutir à la définition d'une nouvelle méthodologie. Parallèlement au cadre de partenariat avec l'Université de Georgetown, une étude sur les effets de l'intervention des Ecoles des Maris sur la dynamique du genre était en cours de réalisation. Il est convenu d'attendre les résultats de cette étude pour mieux affiner la stratégie de passage à l'échelle.

6. REALISATIONS FINANCIERES

La mise en œuvre des fonds danois (DKA43) a permis de réaliser un taux d'exécution financière de 89,9% en 2019.

Activité	Partenaire de mise en œuvre	Budget	Dépenses (USD)	Taux d'utilisation
Atelier Régionaux chefs Traditionnels	PN6178	215,433	215,433	100.0%
RENFORCEMENT DES CAPACITES	PGNE07	195 101	185 666	95,16%
Total		410 534	401 099	97.7%
Communication pour le Sommet UA	PU0074	58 084	57 522	75,8%
Enquêtes études et recherches	PU0074	47 469	41,117	86.6%
Réinsertion fistules	PU0074	20 346	19,472	95,7%
MONITORING & EVALUATION	PGNE05	61 134	61 125	99%
Total		187 033	179 236	95.8%
Clinique mobile / qualité PF	PGNE01	33 166	33 007	99,5%
Plan distribution intrants SR	PGNE01	10 590	10 550	99,6%
ETUDES RECHERCHES ET ENQUETES	PU0074	8 642	8 336	96,45%
Suivi supervision activités	PGNE01	61 134	61 125	99.9%
RENFORCEMENTS DES CAPACITES	PU0074	14 065	14 064	100%
RENCONTRES INTERNATIONALES	PU0074	23 350	5 973	25,6%
Appui au réseau SONU	PGNE01	179 604	179 552	99,97.0%
Mise en œuvre du Tutorat SONU	PGNE01	231 772	149 154	64.4%
Total		548 258	447 697	81.7%
TOTAUX		1 159 890	1 042 096	89,8%

7. RECOMMANDATIONS

Tenant compte de l'Engagement figurant dans le Document d'Engagement et selon lequel « *Les références de base devront être revues au démarrage de l'ED, notamment sur la base du nouveau PDES et du nouveau Programme pays de UNFPA* » la révision des données (références et cibles) dans le tableau ci-après est recommandé pour harmoniser les cibles avec le nouveau programme de pays 2019-2021.

Indicateurs d'effet

Pour les révisions proposées, il s'agit des cibles pour l'indicateur d'effet « taux de prévalence contraceptive moderne » 15 % au lieu de 50 % en 2022, ce qui est plus réaliste compte tenu du taux de référence de 10,5 % observé en 2017 (EDSN).

Le taux de référence pour l'indicateur d'effet « pourcentage d'adolescentes entre 15 et 19 ans ayant déjà commencé leur vie procréative » a été aussi revu, celui-ci passant de 35 à 40%.

Indicateur 1 Extrait 1

Comme prévu à l'horizon 2020-2021, la stratégie ESC sera revue en vue de la rendre plus durable en mettant un accent particulier sur l'intégration de l'ESC à la formation de base des enseignants au lieu de former ceux l'ayant déjà été. Il est ainsi suggéré de supprimer la cible pour 2022 sur le nombre d'enseignants du secondaire formé en Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et des Jeunes et le planning familial.

Indicateur 2 de l'Extrait 1

Selon les cibles de l'indicateur 2 de l'Extrait 1, il est prévu d'atteindre au total 224 000 adolescentes dans le programme Illimin sur la période 2019-2021. Après l'évaluation finale du 8eme CPD de UNFPA de 2018, le nouveau CPD ambitionne d'atteindre 120 000 adolescentes dans le cadre du programme Illimin en 2019-2021. Cette révision se justifie par une nouvelle approche qui intègre un volet habilitation économique pour faciliter l'autonomisation des adolescentes et, aussi, l'amélioration de la qualité de l'encadrement avec une réduction du spectre de couverture des espaces sûrs par une ONG. En conséquence, le coût par adolescente augmente et cela réduit d'autant le nombre d'adolescentes à enrôler.

Il est aussi à noter qu'avec l'effet catalytique des fonds danois catalytique, l'approche de Illimin connaît un début de mise à l'échelle, notamment avec le programme « Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend » (SWEDD) financé par la Banque Mondiale. Ce projet vise l'enrôlement de 30 000 adolescentes par an, soit un total de 90.000 en 2021. Au final, le Niger aura pris en charge dans des espaces sûrs un effectif global de 210 000 adolescentes entre 2019-2021 au Niger, soit pratiquement le niveau de l'objectif initial du projet Illimin..

Indicateur 1 de l'Extrait 2

Par souci de précision et pour mieux prendre en compte le changement réel, il est recommandé de changer la formulation de cet indicateur en « *% des adolescentes mariées ayant complété le cycle Illimin qui utilisent une méthode contraceptive moderne* » au lieu de « *% d'adolescentes mariées du programme Illimin qui adoptent des méthodes de planification familiale* ». Compte tenu de la qualité de la cible (filles mariées de 15-19 ans), les objectifs ont également été revus.

Indicateur 2 de l'Extrait 2

D'après les cibles de l'indicateur 2, Extrait 2 ; il est envisager de créer 50 partenariats avec des réseaux des jeunes entre 2017 et 2022. L'harmonisation de cet indicateur avec les cibles de CPD s'avère nécessaire. Ainsi, il est suggéré d'établir 10 partenariats avec les réseaux des jeunes d'ici 2021 en privilégiant la qualité des partenariats pour avoir plus d'impact à long terme dans les résultats.

Indicateur 1 de l'Extrait 3

Puisque la stratégie des EdM est en cours de révision, la recommandation est de revoir les cibles à l'issue de ce processus.

Indicateur 2 de l'Extrait 3 : Il n'y a pas de changement pour cet indicateur.

Le tableau 3 ci-dessous montre les propositions des cibles révisées dans la colonne « Cibles REVISEES ».

Tableau 3 : Proposition pour révision du Cadre de Résultats de l'Engagement de Développement

Titre de l'Engagement		Renforcement des capacités nationales pour une maîtrise accrue de la croissance démographique			
Effet direct		La croissance démographique et la réduction de la fécondité sont mieux maîtrisées grâce aux actions conjuguées du Gouvernement et de la Société Civile			
		ANCIENNES		PROPOSITION	
Indicateur d'effet direct		Taux de prévalence contraceptive		Taux de prévalence contraceptive moderne	
Référence	Année	2015	13,4% (Source: ENISED ; 12,1% EDSN MICS IV 2012)	2017	10,5% (EDSN)
Cible	Année	2022	50% (Source : 50% en 2020, Plan d'Action de Planification Familiale 2012-2020)	2021	15% (cf. CPD)
Indicateur d'effet direct		Pourcentage d'adolescentes entre 15 et 19 ans ayant déjà commencé leur vie procréative			
Référence	Année	2017	35% (Source : 39% , EDSN MICS IV 2006 ; 40% , EDSN MICS IV 2012)	2012	40% (EDSN)
Cible	Année	2022	25% (Source EDSN MICS V 2018)	2022	25%

Extrait 1 : Les capacités nationales à élaborer et à exécuter une éducation sexuelle complète communautaire et scolaire promouvant les droits humains et l'égalité des sexes, sont accrues

Indicateur 1 de l'Extrait 1	Année	ANCIENNES	PROPOSITION
Nombre d'enseignants du secondaire formés sur la Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et des Jeunes et le planning familial	2017	300 (Source : 100 ; 2016 COAR)	300
	2019	600	600
	2020	900	900
	2021	1200	1200
	2022	1500 (Source : Country Office Annual report /COAR)	N/A
Indicateur 2 de l'Extrait 1	Année	ANCIENNES	PROPOSITION
Nombre d'adolescents ciblés par le programme Illimin	2018	32.000 (Source : COAR)	0
	2019	64.000	40 000
	2020	128.000	80 000 (cumulative)
	2021	256.000	120 000 (cumulative CPD)
	2022	480.000 (Source : COAR)	N/A

Les capacités des partenaires à élaborer et exécuter des programmes de services essentiels de santé sexuelle et procréative destinés aux jeunes et adolescent(e)s marginalisé(e)s, notamment les adolescentes exposées au risque d'un mariage précoce, sont accrues

Indicateur 1 Extrait 2		Année	ANCIENNES	PROPOSITION
ANCIEN	PROPOSITION			
% d'adolescentes mariées du programme Illimin qui adoptent des	% des adolescentes mariées ayant complété le cycle Illimin qui utilisent une	2017	56,54 % (Source : COAR2016)	N/A
		2019	50%	(chiffre non encore disponible)
		2020	60%	20%

<i>méthodes de planification familiale</i>	<i>méthode contraceptive moderne</i>	2021	70%	25%
		2022	80% (Source : COAR)	30%
Indicateur 2, Extrait 2		Année	ANCIENNES	PROPOSITION
<i>Nombre de partenariat de jeunes créés avec l'assistance de UNFPA</i>		2017	6 (Source : COAR2016)	0
		2019	20	4
		2020	30	6 (cumulative)
		2021	40	10 (cumulative, CPD)
		2022	50 (Source : COAR)	N/A
Les systèmes de protection nationaux et internationaux afin de faire progresser les droits reproductifs, l'égalité des sexes et la non-discrimination et de remédier à la violence basées sur le genre, sont renforcés				
Indicateur 1, Extrait 3		Année	ANCIENNES	PROPOSITION
<i>Nombre d'écoles de maris créées et fonctionnelles</i>		2017	1444 (Source : COAR 2016)	Revoir les cibles après la révision de la stratégie EdM
		2019	2000	
		2020	2500	
		2021	3000	
		2022	3500 (Source : COAR)	
Indicateur 2, Extrait 3		Année	ANCIENNES	
<i>Nombre de chefs traditionnels partenaires actifs dans les activités de plaidoyer en matière de planification familiale et d'égalité des sexes</i>		2017	235 (Source. COAR 2016: 155 en 2015)	
		2019	245	
		2020	250	
		2021	260	
		2021	270 (Source : COAR)	

8. LISTE DE REFERENCES

1. [https://unfpa.org/sites/default/files/portal-document/CPD for Niger DPFACPDNER9 EN.pdf](https://unfpa.org/sites/default/files/portal-document/CPD_for_Niger_DPFACPDNER9_EN.pdf)
2. <https://www.unfpa.org/strategic-plan>
3. <https://unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/UNFPAEvaluationWEB4.pdf>

9. ANNEXE 1 : Réalisations d'Illimin en 2019

Ces données sont la compilation de l'ensemble des informations des 222 espaces sûrs mis en place en 2019 dans 6 régions du pays. La répartition des adolescentes du cycle est présentée au **Tableau 1**.

A l'exception des régions de Diffa, Maradi et Tahoua, les trois autres régions (Niamey, Tillabéri et Zinder) ont atteint pour chaque espace sûr, la cible des 100 adolescentes attendues. Les régions de Maradi, Zinder, Tahoua et Tillabéri qui présentent de forts taux de mariage d'enfants selon l'EDSN 2012 ; concentrent 69% (contre 75,9% au cycle 4) des adolescentes au cours du cycle 5.

Les ES ont été dotés de matériels d'alphabétisation (tableau, craie, ardoises, cahier, livret, guide de l'alphabétiseur etc.).

Tableau 1 : Répartition des adolescentes du cycle 5 par espaces sûrs et région en 2019

Région	Nombre d'Espace Sûrs	Adolescentes attendues	Adolescentes en début du programme	
			Effectif	%
Agadez	-	-	-	-
Diffa	10	1000	964	96%
Dosso	-	-	-	-
Maradi	50	5000	4954	99%
Niamey	20	2000	2000	100%
Tahoua	64	6400	6247	98%
Tillabéri	39	3900	3900	100%
Zinder	39	3900	3900	100%
Total	222	22200	21965	99%

En 2019, 22.064 adolescentes étaient inscrites dans les 222 Espaces Sûrs. Parmi celles inscrites, 26,0% sont dans la tranche d'âge 15-17 ans, alors que les adolescentes âgées de 10-14 ans représentent 53,9% de l'effectif global. Trois quart des adolescentes (45,2%) n'avaient jamais été scolarisées, près du quart des filles (24,3%) étaient orphelines.

Tableau 2 : Indicateurs clés au démarrage du cycle 5 de Illimin en 2019

	Groupe d'âges				
	10-14 ans	15-17 ans	18-19 ans	Total	
Nombre de filles en début de programme dans l'espace sûr	11891	5739	4434	22064	
% de filles en début de programme dans l'espace sûr	30,9%	39,3%	35,7%	34,1%	
% de filles ayant un acte de naissance	7,5%	8,7%	10,6%	8,4%	
% de filles orphelines de mère	10,6%	13,3%	17,5%	12,7%	
% de filles orphelines de père	2,7%	3,0%	4,9%	3,2%	
% de filles orphelines de mère et de père	50,0%	39,1%	42,4%	45,6%	
Répartition des filles selon le niveau d'instruction	Jamais scolarisée(JS)	35,4%	29,8%	36,1%	45,2
	Déscolarisée primaire(DP)	25,6%	28,0%	18,3%	36,2
	Déscolarisée secondaire(DS)	5739	4434	22064	18,6

Cadre de mise en place et de suivi des activités du cycle 5

Le cadre global de mise en place du dispositif Illimin porte en particulier sur le recrutement du personnel de mise en œuvre, la mise en place des Espaces Sûrs pour les sessions hebdomadaires former le personnel de mise œuvre, l'Organisation des sessions de formation modulaire pour les

adolescentes, l'organisation des visites dans les domiciles des adolescentes, la supervision des travaux des mentors, l'organisation des sessions d'alphabétisation, la supervision des travaux des alphabétiseurs, l'organisation de dialogues communautaires sur la nécessité de la protection des adolescentes et la superviser des travaux des facilitateurs communautaires.

En prélude au lancement des activités, le MPFPE a mis en place une cellule dédiée à la mise en œuvre de Illimin, composée d'un coordonnateur, d'un cadre technique et d'un gestionnaire. En impliquant dans son travail de coordination les autres ministères, cette cellule a permis de renforcer la synergie du programme.

En outre, la collaboration intersectorielle a facilité la mise en place d'un pool de formateurs par thématiques sélectionnés sur la base de critères de compétences établis de commun accord entre les différents acteurs dont l'UNFPA.

Le cycle 5 du programme compte 22.200 adolescentes réparties sur 222 espaces sûrs dans six régions (Niamey, Tillabéri, Tahoua, Maradi, Zinder et Diffa). L'encadrement est assuré par 222 mentors en charge de dispenser les sessions modulaires, 222 agents en charge du volet alphabétisation, 222 marraines chargées d'accompagner les mentors et 38 facilitateurs communautaires en charge d'animer les séances de dialogues communautaires.

Pour renforcer le dispositif de Suivi-Evaluation, un superviseur et un chargé de suivi évaluation ont été recrutés par région. Ces agents seront dotés de tablettes qui serviront de supports de collecte de données.

Par ailleurs, l'UNFPA a procédé à une revue de certains des outils de collecte de données des Espaces sûrs. La révision a porté sur une partie des items du registre de l'espace sûr (admission des adolescentes, présence mensuelle aux sessions modulaires et à l'alphabétisation et visites à domicile) et le registre de suivi des activités de l'ES. Cette révision a permis l'introduction d'une fiche de collecte individuelle des données sur les adolescentes en vue de renforcer le suivi le post programme. Elle a également permis d'actualiser la fiche de suivi des assets pour prendre en compte des items complémentaires. Cette révision visait à améliorer la qualité et la pertinence (redéfinition, ajouts et suppressions d'items) des outils en vue de mieux renseigner les indicateurs.

Pour renforcer les compétences des acteurs, une formation de 14 jours a été organisée au bénéfice de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre du programme (FACOM, mentors, responsables de suivi-évaluation et superviseurs) au niveau des régions de Tillabéri, Tahoua, Maradi et Zinder. Cette formation a été animée par les cadres du MPFPE (Genre et droits humains et compétences de vie, capacités financières), du MSP (composante SR) et quatre staffs UNFPA (volet Suivi et Evaluation du programme). Parallèlement, les cadres du Ministère de l'éducation nationale, ont animé le volet alphabétisation pour une période de 15 jours.

Séance de formation des mentors des espaces sûrs à Zinder, juillet 2019



Réalisées du 24 juillet au 6 août 2019, ces différentes formations avaient comme principal objectif de renforcer les capacités des acteurs clés pour une mise en œuvre efficace du programme. Plus spécifiquement, il s'est agi de :

- Présenter les outils de suivi du programme aux principaux acteurs de mise en œuvre en mettant l'accent sur les changements et les nouveaux éléments ;
- Présenter les techniques, outils pour le recensement, recrutement suivi et évaluation des apprentissages des filles par les mentors, les alphabétiseurs et autres acteurs conformément au modèle du programme ;
- Outiller les participants pour améliorer la qualité des données collectées.

A l'issue de cette formation, le MPFPE a procédé au recrutement des adolescentes qui a été bouclé au mois d'août 2019.

Résultats par Objectifs de Illimin

Les résultats attendus du programme Illimin doivent concourir, comme indiqué à l'objectif général, à faire bénéficier 22.200 adolescentes, âgées de 10-19 ans, de l'Initiative ILLIMIN afin qu'elles puissent acquérir les habilitations nécessaires pour retarder les mariages d'enfants et des grossesses précoces pour réaliser leur plein potentiel.

En matière d'amélioration de la santé /santé de la reproduction des adolescentes ciblées par le projet, les informations disponibles concernent les données de démarrage des adolescentes. En début de cycle, près de huit adolescentes sur dix (78,1%) ne sont jamais mariées et plus de huit filles sur dix (85%) n'ont pas entamé une vie génésique. Chez celles âgées de 18 ans et plus, près de la moitié (43,8%) n'est pas encore en union. Les adolescentes n'ayant pas encore commencé leur vie féconde se situent au même niveau (85,6%) et sont autant de filles à n'avoir pas encore donné naissance (86,2%). Le défi est de garder celles non mariées dans leur situation, d'annuler les projets de mariage (filles dotées) en vue de retarder les grossesses précoces. Cela est d'autant important que la prévalence contraceptive apparait relativement faible chez les adolescentes (5%). Relevons toutefois que leurs consœurs âgées d'au moins 18 ans affichent une prévalence contraceptive relativement élevée (18,0%).

Tableau 3 : Profil marital et génésique des adolescentes du cycle 5 de Illimin en 2019

		Groupe d'âges			
		10-14 ans	15-17 ans	18-19 ans	Total
Nombre de filles en début de programme dans l'espace sûr		11891	5739	4434	22064
Répartition des filles selon l'état matrimonial	Jamais mariée (JM)	95,4%	71,5%	40,5%	78,1%
	Dotée (DO)	3,1%	7,2%	5,1%	4,6%
	Mariée monogame(MM)	1,2%	15,8%	38,4%	12,5%
	Mariée polygame(MP)	0,1%	2,7%	7,7%	2,3%
	Veuve (VV)	0,0%	0,7%	1,1%	0,4%

		Groupe d'âges			
		10-14 ans	15-17 ans	18-19 ans	Total
	Divorcée (DV)	0,2%	2,0%	7,3%	2,1%
% de filles enceintes au moment du recrutement		0,1	1,4	3,9	1,2
% de filles ne sachant pas si elles le sont ou non au moment du recrutement		0,7	2,4	3,5	1,7
Répartition des filles selon le nombre de grossesses déjà contractées avant l'entrée dans le programme	0 (Aucune grossesse)	99,5%	82,7%	53,1%	85,8%
	1 grossesse	0,5%	11,2%	26,9%	8,6%
	2 grossesses	0,0%	4,8%	15,3%	4,4%
	Au moins 3 grossesses	0,0%	1,2%	4,6%	1,3%
Répartition des filles selon le nombre d'enfants vivants avant l'entrée dans le programme	0 (Aucun enfant)	99,5%	84,0%	53,4%	86,2%
	1 enfant	0,5%	10,8%	26,6%	8,4%
	2 enfants	0,0%	4,2%	14,9%	4,1%
	Au moins 3 enfants	0,0%	1,0%	5,1%	1,3%
% de filles utilisant une méthode contraceptive moderne		0,1%	4,9%	18,0%	5,0%
% de filles ayant utilisé les services de santé au cours des 6 derniers mois		3,8%	9,3%	22,5%	9,0%

En plus de ces informations de démarrage, il est important de rappeler que les sessions modulaires prévoient des enseignements sur la SR/PF. Les outils de collecte du dispositif de Suivi et Evaluation permettront de fournir une telle information. L'utilisation éventuelle d'une méthode contraception est renseignée pour chacune des filles tout au long du cycle de formation et même en post programme. Les indicateurs pourraient par ailleurs être améliorés si l'incitation à la fréquentation des services de santé (9,1%) est renforcée au cours des sessions de formation.

Au tableau 2 figure l'état de mise en œuvre du premier module de formation (visite à domicile, alphabétisation, etc.). Toutes les filles ont été dotées de matériels scolaires et la quasi-totalité des sessions modulaires prévues (68) du premier trimestre de formation ont été réalisées (67). Durant les mois du premier trimestre, toutes les filles de l'espace sûr ont été vues (99,7%) dont huit filles sur dix à toutes les sessions mensuelles de formation (83,5%) et pratiquement sept filles sur dix ont au moins suivi trois sessions de formation (68,4%). Des efforts doivent cependant être réalisés pour les visites à domicile (VAD). En effet, il est prévu 2 VAD par fille et par mois et on est qu'à 6581 visites au trimestre 1.

Tableau 4 : Suivi des réalisations du module 1 des sessions de formations modulaires du cycle 5 de Illimin en 2019

	Zinder	Diffa	Niamey	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Total
Nombre de filles attendues	3900	1000	2000	5000	6400	3900	22200
Nombre de filles enrôlées	3900	964	2000	4954	6346	3900	22064
1. SUIVI DE LA DISTRIBUTION DES ASSETS							
Nombre des filles qui ont reçu des assets	3900					3900	7800
Matériaux scolaires/livret des apprenantes	3900	1000	2000	5000	6346	3900	22146
2. REALISATIONS DES SESSIONS MODULAIRES ET VAD							
Nombre de sessions prévues au Trimestre 1	12	8	12	12	12	12	68
Nombre de sessions réalisées au Trimestre 1	12	7	12	12	12	12	67
Nombre moyen de filles dans l'Espace Sur au 1er trimestre (T1)	3882	944	2000	4929	6346	3900	22001
Nombre moyen filles présentes à toutes les sessions du Trim1	2732	740	1774	4903	5348	2920	18416

	Zinder	Diffa	Niamey	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Total
Nombre moyen filles présente au moins à 3 sessions au Trimestre 1	3618	853	1899	0	5432	3281	15082
Nombre total de VAD réalisées du Trimestre 1	1736	216	715	510	2290	1114	6581
3. REALISATIONS DES SESSIONS D'ALPHABETISATION							
Nombre sessions prévues	12	8	12	12	12	12	68
Nombre sessions réalisées	10	8	10	12	10	12	62
Nombre moyen de filles dans l'Espace Sur durant le Trimestre 1	3882	926	2000	4929	6346	3900	21983
Nombre moyen de filles présentes à toutes les sessions du Trimestre 1	2413	700	1770	4858	5602	2994	18336
Nombre moyen de filles présente au moins à 9 sessions	3550	812	1946	0	5968	3358	15632

En ce qui concerne les sessions d'alphabétisation, 62 des 68 sessions programmées ont été réalisées. Durant les mois du premier trimestre, toutes les filles de l'espace sûr y ont été vues (99,6%) dont huit filles sur dix à toutes les sessions mensuelles de formation (83,1%) et sept d'entre elles ont suivi au moins neuf sessions de formation (70,4%).

Les questions de renforcer les capacités financières des adolescentes et de leur réseau social des constituent des modules non encore entamés. Elles seront renseignées au cours des prochaines sessions.

Partenariat pour le renforcement du volet habilitation économique

Conformément aux recommandations de l'évaluation 2018, l'UNFPA et le MPFPE ont noué de nouveaux partenariats avec des structures privées pour faciliter l'intégration des filles dans des filières de formation et d'insertion professionnelle. Avec l'appui des fonds luxembourgeois, 200 adolescentes suivent actuellement des cours de stylisme-modélisme au centre de formation professionnelle à Niamey. L'UNFPA a également appuyé le recrutement de 50 filles dans une fabrique de prêt-à-porter (à Niamey), l'objectif visé étant de 100 filles.



Adolescentes en séance de formation Stylisme/Modéliste au Centre de formation professionnelle en stylisme-modélisme (CFPSM) de Niamey.

Par ailleurs, l'UNFPA envisage d'établir un partenariat avec une usine de fabrication prêt-à-porter et l'entreprise Danoise « Real Relief » sur la production de serviettes menstruelles réutilisables et anti bactériennes, SafePad. Les adolescentes profiteront de cette production pour les besoins de leur santé menstruelle.